

Index 2025 de la société ENGIE SA : 94/100

ENGIE SA	Note 2025	Barème
Indicateur 1 : Ecart de rémunération à situation comparable entre les femmes et les hommes	39	40
Indicateur 2 : Ecart d'augmentations individuelles	20	20
Indicateur 3 : Ecart de promotions	15	15
Indicateur 4 : Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15
Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total	94	100

Période de référence : du 1er janvier au 31 décembre 2025. Un indicateur est incalculable sur deux des sociétés.